FAR Biblio#4

AFD (2020). *Un tour du monde des solutions pour le climat.* Ed. 2020. 48 p.

L'AFD se positionne comme « première banque du développement mettant en œuvre les **accords de Paris** » (2015). Ce document est une revue illustrée de la stratégie Climat, à mi-parcours (2015/2025). La brochure présente un échantillon (41 cas) d'initiatives « Climat » appuyées par l'AFD à travers le monde.
https://www.afd.fr/fr/ressources/un-tour-du-monde-des-solutions-pour-le-climat-2020

*Le réseau FAR est cité (p.21) dans sa **contribution systémique à la résilience climatique via la formation** : renforcement du réseau d'experts ; appui aux dispositifs de formation ; accompagnement de l'insertion professionnelle et de la création d'activités et d'emplois agricoles et ruraux… Le travail initié sur la FAR+E (formation agricole, rurale et environnementale) en 2020 avec le Costa Rica est axé sur la **décarbonation** de l'économie, et plus spécifiquement sur l'ingénierie de formation permettant d'accompagner l'ensemble des acteurs impliqués.*

DURU, M. & LE BRAS, C. (2020). *Crises environnementales et sanitaires: des maladies de l'anthropocène qui appellent à refonder notre système alimentaire.* Cahiers Agricultures : 29-34.

La revue « Cahiers Agricultures » nous livre un numéro de circonstance : « Agriculture et systèmes alimentaires face à la Covid 19 ». Dans cet article, les auteurs (INRAE Toulouse) adoptent une approche systémique de « santé globale » (ou *One Health* en anglais), rendant compte de l'**interdépendance** de l'état de santé de l'Homme, des animaux et des écosystèmes dans lesquels ils évoluent. Ils montrent qu'il faut prioriser aussi bien les enjeux environnementaux que de santé pour mener à bien ces arbitrages. Il serait donc possible de faire des choix doublement vertueux pour l'environnement et la santé en transformant les modes de production, de transformation, de distribution et de consommation des aliments : réorienter l'élevage, abaisser le degré de transformation des aliments, diversifier les modes de distribution et « végétaliser » notre assiette. Ces changements pourraient participer à la territorialisation du système alimentaire.
En libre accès ici :
https://www.cahiersagricultures.fr/articles/cagri/full_html/2020/01/cagri200149/cagri200149.html

HUET, J.-M. & MORINIERE, L. (2021). *Le numérique pour sauver l'agriculture africaine ?* Futuribles (440) : 65-80.

Deuxième continent le plus peuplé du monde derrière l'Asie, mais premier par son taux de croissance démographique, l'Afrique est confrontée, de longue date, à d'importantes difficultés pour subvenir aux besoins alimentaires de sa population. Les conditions climatiques y rendent l'agriculture particulièrement compliquée, et les perspectives dessinées par les changements climatiques à l'oeuvre risquent d'aggraver la situation dans de nombreuses régions africaines. Il n'y a sans doute pas de solution miracle à même de rendre le continent autosuffisant sur le plan alimentaire, mais comme le montre cet article, les évolutions et innovations technologiques des dernières décennies pourraient aider à mieux adapter l'agriculture africaine aux besoins des habitants. En particulier, l'**essor du numérique** et le **développement de plates-formes** appliquées au secteur agricole pourraient aider de nombreuses filières agricoles à se structurer. Les auteurs montrent ici de façon convaincante et illustrée comment cela pourrait prendre forme et présentent **quatre scénarios** de l'impact que pourrait avoir le numérique sur l'agriculture africaine à l'horizon 2050, en termes d'emplois et de revenus.
Source : https://www.futuribles.com/fr/revue/440/le-numerique-pour-sauver-lagriculture-africaine/

GRET / CIRAD / MAE (2004). *Conseil à l'exploitation familiale. Expériences en Afrique de l'Ouest et du Centre.* Guide pratique « Conseil à l'exploitation familiale ». 127 p.

Le **conseil** à l'exploitation constitue l'un des services à l'agriculture, au même titre que l'approvisionnement en intrants, le crédit, l'appui à la commercialisation, la recherche, la formation des paysans. Il renforce les capacités des producteurs à maîtriser le fonctionnement de leur exploitation et à améliorer leurs pratiques. En ce sens, le **conseil à l'exploitation familiale** (CEF) va au-delà de la logique de vulgarisation classique (transfert et adoption de techniques) : il aide les producteurs à mieux définir leurs besoins, à préciser leurs objectifs tant au niveau de leur exploitation que de leur famille, à prendre de meilleures décisions et à maîtriser les processus de gestion concernant l'ensemble de leurs activités génératrices de revenus, en prenant en compte les aspects techniques, économiques, sociaux et environnementaux.
Cet ouvrage de référence sur le conseil agricole présente les enjeux, les démarches et propose des ressources (pour les paysans, les conseillers et les gestionnaires du conseil) issues des expériences suivies par les auteurs (CIRAD, GRET).

Lire en ligne la publication : https://fr.calameo.com/read/000313798f70fe427bd8c

FARM (2017). *Ingénierie de formation et Organisations Professionnelles Agricoles : Etude de cas au Maroc.* 48 p.

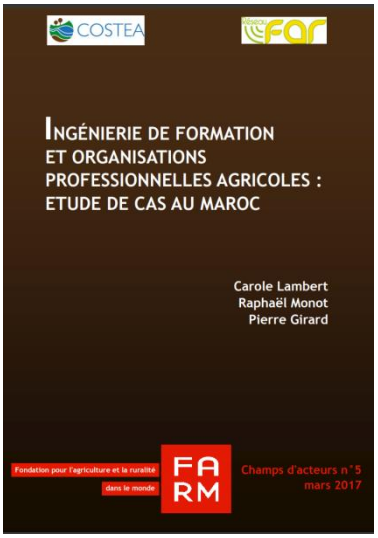

Parmi les différents services d'appui à l'agriculture familiale, la formation tient une place importante, bien qu'elle reste, en général, trop peu prise en compte par les politiques agricoles. Le développement des zones irriguées dans les pays du Sud reflète cette tendance : il a souvent été marqué par un fort investissement dans les infrastructures d'irrigation et un appui beaucoup plus limité aux systèmes de gouvernance de l'eau et à la formation des agriculteurs. Dans des contextes où il existe une pluralité de dispositifs de formation agricole, insuffisamment coordonnés, les organisations professionnelles agricoles (**OPA**) peuvent occuper une **place essentielle comme porteurs de dispositifs et comme pilotes des activités de formation**. En 2010, l'Etat du Maroc a décidé de réinvestir le champ des services à l'agriculture, perçus comme un outil destiné à répondre aussi efficacement que rapidement aux objectifs fixés par le Plan Maroc Vert. Le nouveau dispositif vise à redynamiser le rôle de l'Etat tout en responsabilisant les agriculteurs et leurs organisations dans la mise en œuvre des actions menées.
Dans le champ de la **formation** et de l'**appui-conseil**, cela se matérialise par des changements institutionnels, avec la création d'un établissement public (Office national de conseil agricole, ONCA) dont le rôle est « de piloter, de coordonner et de suivre la mise en œuvre de la stratégie du conseil agricole à l'échelle nationale ». Parallèlement à ces réformes institutionnelles d'envergure, des organisations agricoles pilotent des services de formation pour leurs membres. C'est le cas du Réseau d'accompagnement des coopératives et organisations rurales de développement (RACCORD) et de la Chambre régionale d'agriculture du Tadla-Azilal, qui ont mis en place des services de formation agricole depuis la fin des années 2000. Ces formations s'adressent en partie aux agriculteurs irrigants des périmètres de grande hydraulique du Maroc.
Ce document de synthèse est issu du stage Moquas (Montpellier SupAgro) 2015 de Raphaël MONOT, réalisé avec l'appui du service DEFIS, du réseau FAR, de COSTEA et de la fondation FARM.

Site de la fondation FARM : http://www.fondation-farm.org/zoe/doc/farm_cha5_201703_costea.pdf